

### *La constitution*

Si nous voulons modifier un jour notre attitude injuste et intransigeante afin de parvenir à une véritable égalité régionale, les députés de l'Ontario et du Québec devront être prêts à abandonner la ligne de conduite du parti et à se prononcer généreusement selon leur conscience. Ils devront accepter que toutes les provinces canadiennes se trouvent sur le même pied quand il s'agit de se prononcer sur une modification de la constitution qui influera sur le destin du pays. Il est insensé de vouloir accorder à une province un droit de veto. Même aux Nations Unies, lors des votes à l'Assemblée générale, on ne fait pas de distinction entre les États membres. Et nous ne voulons certainement pas créer dans notre pays l'équivalent d'un conseil de sécurité dont deux provinces feraient partie.

En ce qui concerne les intérêts régionaux, j'ai été très déçu par la conduite que les membres du Sénat ont adoptée jusqu'ici sauf à quelques rares exceptions où l'on a vu les sénateurs prendre des décisions sans tenir compte de leurs allégeances politiques. La plupart des sénateurs ont très peu défendu nos régions. Cet organisme était destiné à protéger les provinces et devait être une institution de réévaluation objective; mais jusqu'ici, à cause d'une discipline imposée par le gouvernement, le Sénat agit dans la même foulée que la Chambre des communes sans même attendre que les députés aient réglé les questions.

Certains sénateurs d'autres parties de notre pays et notamment, selon moi, des provinces de l'Atlantique ont dit ce qu'ils avaient à dire et je tiens à répéter que la position commerciale avantageuse que nous détenions auparavant ainsi que notre indépendance d'esprit ont été les premières victimes de la Confédération. Nos ressources sous-marines ont été récemment sacrifiées au nom du soi-disant fédéralisme renouvelé. Même le grand objectif des transports qui faisait autrefois partie de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique a été délaissé.

Je voudrais parler plus précisément de l'ancien article 145 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique portant sur les chemins de fer intercoloniaux qui était un élément essentiel de la Confédération. Cet article qui obligeait l'État à maintenir un réseau ferroviaire satisfaisant dans l'est de notre pays a été supprimé. J'aimerais consigner cet article au compte rendu, mais le manque de temps ne me le permet pas. La politique actuelle du ministre des Transports (M. Pepin) est de restreindre, de supprimer ou de détourner le réseau ferroviaire dans l'Est du Canada et d'expédier de fortes quantités de marchandises et de services directement en bateau de Québec à Terre-Neuve.

• (1610)

La Nouvelle-Écosse ou Terre-Neuve se joindraient-elles à la Confédération aujourd'hui? La réponse est loin d'être claire, mais on ne change pas les règles en plein jeu, cela ne se fait pas à moins d'avoir le consentement de la plupart des participants. C'est ainsi que le gouvernement fédéral agit.

Je présume qu'il est juste de dire que notre position sur une question dépend de la circonscription que nous représentons. Je voudrais que ma circonscription soit traitée équitablement. Ce faisant, je sais que l'Ouest sera traitée équitablement et qu'en définitive, ce sera pour le plus grand bien du pays. Si les diverses régions du Canada qui sont entreprenantes et qui ont les ressources voulues ne sont pas asservies par les décisions et

les fonds provenant de la région centrale, nous nous en trouvons tous bien.

Lorsque John Diefenbaker parlait d'un seul Canada, il ne le disait pas avec une foi orwellienne. Cela ne signifiait pas que toutes les provinces étaient égales, certaines étant plus égales que les autres. Tous les députés ont parlé, à un moment donné, de la grande fierté que leur inspire leur pays. Nous admirons tous sa magnificence, son étendue, sa diversité, la chaleur et la multiplicité de ses ethnies ainsi que les talents du peuple canadien. Nous parlons fréquemment de ses possibilités merveilleuses. Nous employons souvent la rhétorique d'un célèbre premier ministre libéral qui a fait la fameuse prédiction selon laquelle le vingtième siècle appartenait au Canada. Malheureusement, on peut perdre un potentiel. Des athlètes, des poètes et même des pays ont vu leurs possibilités diminuer à cause d'un manque d'entraînement, d'ouvertures professionnelles et, dans le cas des pays, à cause de l'absence d'un leader. Certains pays ont vu leur avenir compromis par une guerre et une crise économique, d'autres, par des chefs égocentriques et inconséquents.

Je pense à l'Argentine qui, au début du siècle, avait un avenir aussi prometteur que le Canada. Aujourd'hui, elle connaît un nouveau progrès parce que son peuple fait concurrence au monde entier par l'excellence de ses réalisations dans de nombreux domaines. Je prends l'Argentine comme exemple parce que c'est un pays vaste et magnifique, une confédération composée de 22 provinces et d'un district fédéral. C'est un pays qui ressemble beaucoup au Canada par sa population sensiblement égale à la nôtre et beaucoup d'autres traits communs, notamment l'importance de la culture du blé et de l'élevage qu'on y pratique. L'Argentine a ses pampas et le Canada a ses Prairies. Nous avons des intérêts dans l'Arctique, l'Argentine en a dans l'Antarctique. Les Argentins sont généralement d'ascendance européenne. Ils sont encore aux prises avec de sérieux problèmes d'inflation, quoique des Argentins en vue m'aient avoué que l'une des principales raisons du marasme économique de leur pays est que ses dirigeants ont laissé tomber le peuple. Il est triste de voir le Canada divisé et incapable d'exploiter toutes ses possibilités du fait que nos gouvernants le laissent tomber. Je ne veux pas en venir à dire ni entendre dire un jour que ce que Juan Peron a fait à l'Argentine, Pierre Trudeau l'a fait au Canada.

Je tiens surtout à ce que nous n'aliénions jamais certaines parties du pays et que nous ne détruisions pas le sentiment d'égalité qui unit les partenaires à la Confédération. Si, dans sa prétendue sagesse, le gouvernement fédéral tient à codifier des droits plus nombreux, s'il tient à apporter de nouveaux changements à la constitution pour voir ce que cela donne, soit. Si, à l'avenir, des problèmes surgissent qu'il faille résoudre en modifiant ces mesures, ce sera toujours possible. Mais si les provinces du centre du pays reçoivent un statut particulier et supérieur à celui des autres provinces, comment alors pourrions-nous procéder aux changements nécessaires? Ce sera très difficile et pourrait même tous nous détruire d'une façon ou d'une autre, car même si nous sommes fiers d'être Canadiens, notre attachement et notre loyauté à l'égard de nos provinces respectives demeurent très forts.

Certes, l'Ontario et le Québec sont bien assez sûrs du rôle prédominant qu'ils jouent, du fait de leur dimension actuelle, de leur force économique et de leur situation géographique,